

Pour obtenir des vitres mates

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194798>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mien étant mort le mois dernier. Moyennant le prix de quarante francs elle me donna en effet un perroquet qui parlait, mais une langue que je ne connaissais pas et que l'on m'a dit depuis être le portugais.

Je voulais un perroquet français, j'ai rendu l'animal et l'on m'en a donné un autre. Mais à peine chez moi l'oiseau s'est mis à débiter un chapelet d'horreur que je n'ose vous répéter.

J'ai rapporté le perroquet à la marchande, qui n'a pas voulu le reprendre et qui de plus prétend que c'est moi qui lui ai appris les vilains mots dont il se sert.

Je porte donc plainte contre madame pour tromperie sur la qualité de la marchandise et aussi pour diffamation.

Le commissaire de police n'a pu trancher le différend et il a invité les deux dames à se pourvoir devant le juge de paix. L'affaire viendra en effet à l'audience de la semaine prochaine devant le juge de paix du quatrième arrondissement et on ne s'y ennuiera pas, car la dame au perroquet est dans l'intention d'apporter l'oiseau dans le prétoire.

Le ridicule. — Sait-on l'origine de ce petit sac, improprement appelé « ridicule » et dans lequel les dames mettent pêle-mêle gants, mouchoir, portemonnaie et autres menus objets.

En 1797, raconte le *Gaulois*, Mme Tallien ayant imaginé la robe à la grecque, toutes les Parisiennes furent atteintes de l'*antiquomanie* et elles recherchèrent à qui mieux mieux les costumes grecs et romains.

Mais les robes de coupe antique supprimaient les poches et, pour le mouchoir seulement, on imagina de porter au bras un filet ou un petit sac.

Quelques élégantes demandèrent au savant Gail de baptiser la chose d'un nom à la grecque. Il trouva tout de suite le *reticule* ou petit filet. Mais, hélas ! les marchands qui vendaient ce sac ne comprirent pas le mot, et ils en firent... le *ridicule* !

Un curieux signalement. — On nous raconte une amusante petite histoire arrivée dans le Gros-de-Vaud, et qui est parfaitement authentique.

Le croque-mort de l'endroit aimait à plaisanter sur sa lugubre besogne ; il alla même si loin, quelquefois, que le syndic dut lui en faire l'observation ; mais il ne se corrigea pas de sa mauvaise habitude, témoin l'exemple suivant :

Un jour, on amène à la morgue un inconnu qui s'était noyé dans la rivière. Le juge de paix, qui demeurait à deux lieues de là, envoya un gendarme pour prendre le plus exactement possible le

signalement du défunt. Le croque-mort conduisit le gendarme auprès du corps et lui dit : « Ecrivez seulement sur votre carnet, je vous dicterai. » Et l'innocent gendarme écrivit et porta au juge de paix ce singulier signalement :

« Longueur de la taille, 1 mètre 70 ; yeux bleus, cheveux noirs, petite moustachenoire, avec impériale, nez long, etc. ; parle allemand. »

Vous entendez d'ici les bons rires du juge de paix.

Un statisticien vient de découvrir que l'Europe entière use journalièrement environ deux milliards d'allumettes, soit douze par jour et par tête en Allemagne, neuf en Belgique, huit en Angleterre, et six seulement en France.

Moyen d'extraire facilement les clous et vis rouillés. — Après avoir versé quelques gouttes de pétrole sur la tête des clous ou des vis, afin que l'huile puisse pénétrer tout autour, on attendra un instant, puis on pourra facilement extraire les clous et vis, au moyen du tournevis ou des pinces, sans endommager le bois dans lequel ils étaient fixés.

Pour obtenir des vitres mates, et qui ne laissent pas pénétrer les regards du dehors, il suffit de délayer une poignée de sel de cuisine dans un demi-quart de litre de bière blanche ; et l'on étale une couche uniforme de cette solution avec un pinceau sur la partie extérieure de la vitre. Par cette simple opération, les vitres deviennent parfaitement opaques. Si on veut leur rendre leur transparence, il suffit de les laver à l'eau chaude.

(Science pratique)

Boutades.

Oh ! que c'est méchant ! Ecoutez donc ! Madame X n'est plus de la première jeunesse. Elle a cependant conservé des habitudes de coquetterie qui jurent singulièrement avec son âge.

Hier, comme elle rendait visite à une de ses amies, elle lui dit en minaudant :

— Croiriez-vous que, ce matin, mon coiffeur a mis trois quarts d'heure à me crêper les cheveux ?

Alors, l'amie inopiné :

— Ne pouviez-vous pas aller vous promener pendant ce temps-là ?

En police correctionnelle.

On annonce un grand gaillard ayant déjà subi cinq ou six condamnations.

Au moment où l'on appelle sa cause :

— Mon président, dit-il, mon avocat est indisposé, je demande la remise à huitaine.

— Mais vous avez été pris en flagrant délit, les mains dans le gousset du plaignant. Que pourrait donc votre avocat pour votre défense ?

— Justement, mon président, je serais curieux de l'entendre.

Sérénade à Colombine. — Tel est le titre d'une charmante polka pour piano, par Auguste Giroud, qui n'a pas tardé à être goûtée de nos amateurs de musique. Presque partout où l'on joue du piano, dans notre ville, on entend cette gracieuse production, très dansante. C'est donc un vrai succès pour le jeune auteur, qui est enfant de notre ville et l'élève de *Vroye*, à Paris. Nous l'en félicitons.

Livraison de février de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : L'armée autrichienne, par M. Abel Veuglaire. — Les trois amis de Saint-Robert. Nouvelle, par M. le Dr Chatelain. — Souvenir d'un portraitiste, par M. Georges-P.-A. Healy. — L'évolution du socialisme allemand. De Bebel à Vollmar, par M. Albert Bonnard. — Les observatoires de montagne, par M. C. Bühner. — Un ingrat. Nouvelle, de Ouida. — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Bureau place de la Louve, Lausanne.

Nous rappelons que c'est aujourd'hui, 9 février, à 8 heures du soir, que la **Section bourgeoise de gymnastique de Lausanne** donnera sa soirée annuelle, qui fera, sans doute, comme les années précédentes, une salle magnifique. On sait combien ces soirées, dont le programme est si varié, ont d'attrait et combien on en garde un joyeux souvenir. Donc, à ce soir, à huit heures !

Grand concert du 12 février. — Le concert annuel de l'*Union chorale* aura lieu mardi, à 8 heures, dans le Temple de St-François, sous la direction de M. Ch. Troyon et avec le concours de l'Orchestre de la Ville, augmenté de plusieurs amateurs.

Le programme, composé avec un soin tout particulier, est des plus remarquables. Nous y voyons, entr'autres, deux compositions d'artistes lausannois : *Au pied de la Croix*, mélodie religieuse pour baryton-solo, par Mlle Thélén, et *Nostalgie*, chœur à capella, de M. G.-A. Kœlla. L'œuvre principale est une cantate de Th. Gouvy, *Egill*, exécutée pour la première fois. Comme solistes : M. Dimitri, de Paris, baryton-solo des Concerts-Colonne, et Kauffmann, de Bâle, ténor.

Nous espérons que les distractions nombreuses, annoncées pour la semaine, ne nuiront pas à la réussite de ce concert, qui sera certainement l'un des plus beaux de la saison.

THÉÂTRE. — Peu de monde au théâtre, jeudi soir ; on donnait la *Comtesse Sarah*, de Ohnet. L'interprétation a été bonne ; Mlle Chovel, toujours si consciencieuse, s'est distinguée dans la grande scène du 3^e acte ; elle était fort bien secondée par MM. Monin, Claudel et Léon.

Demain, dimanche, *Le Maître de Forges*, comédie en 5 actes, par George Ohnet. *Cocard et Bicoquet*, comédie vaudeville en 3 actes. — Rideau à 8 heures

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.